



2018 DAC 585 Subvention (1.500 euros) à l'association Collectif Regards Croisés dans le cadre de l'action culturelle locale (14e)

PROJET DE DELIBERATION
EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du soutien aux actions culturelles locales, je vous propose, par le présent projet, de bien vouloir apporter votre soutien à l'association Collectif Regards Croisés présidée par Gilles LANGE.

Créé en 2014, le Collectif Regards Croisés est une association qui s'inscrit dans un courant photographique humaniste. Elle porte la diversité dans son nom, sa composition, ses statuts et a le souci de la promotion de la multiplicité des regards : chacun de ses membres est à la fois photographe professionnel ou amateur expert et engagé dans la vie associative.

Cette association souhaite s'inscrire comme témoin et acteur de l'élan populaire autour des jeux Olympiques Paris 2024 en proposant des expositions sur l'évolution urbaine, la transformation des territoires et l'inclusion sociale réalisée autour et par l'esprit olympique. Elle propose des rendez-vous annuels avec la population sous la forme d'expositions itinérantes sur 6 années consécutives. Chaque exposition sera accompagnée d'un livret catalogue et l'ensemble formera une anthologie sous coffret de l'aventure urbaine des jeux. Le collectif proposera donc de 2018 à 2023 six rendez-vous annuels avec la population d'Ile de France sous la forme de six expositions itinérantes en grand format et/ou en extérieur. Ces expositions seront en lien avec le Festival de StreetPhotography que l'association organise à Paris depuis 3 ans. Ces expositions présenteront les œuvres des membres du Collectif Regards Croisés et les meilleures images des vainqueurs du festival avec chaque année un focus différent (2018 : le rêve, 2019 : les nouveaux territoires, 2020 : la communion universelle, 2021 : l'effort et la construction, 2022 : l'exploit, le dépassement, 2023 : la réalisation, le cœur battant).

La Mairie du 14e arrondissement a fait part de son souhait que l'association Collectif Regards Croisés bénéficie d'un soutien de la Ville par le biais de l'enveloppe votée par le Conseil de Paris destinée exclusivement aux structures et associations locales qui animent la vie artistique et culturelle des quartiers.

Afin de soutenir les actions de cette association, et sur proposition de la Mairie du 14e arrondissement, je vous propose d'attribuer, à l'association Collectif Regards Croisés une subvention de fonctionnement de 1.500 euros au titre de 2018.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer,

La Maire de Paris